



Accueil Jurassien Intercommunautaire de Réfugiés

Newsletter

N° 8 – Mai 2019



Le mot de la Présidente

Chers Amis d'AJIR,

Le 14 Mars dernier, vous avez été nombreux à nous rejoindre pour l'Assemblée Générale de l'association. C'est toujours pour moi un bel encouragement à continuer notre action auprès de ces personnes qui fuient l'horreur de la guerre et qui, aujourd'hui, ont mis toute leur confiance en nous.

Grande joie aussi de voir, à cette occasion, la présence d'un grand nombre de nos amis accueillis qui n'ont pas craint de prendre la parole.

Merci à eux ! Merci à vous !

Les pages suivantes vont vous partager l'actualité chargée de l'association et vous montrer combien nous avons encore et toujours besoin de vous !

Pour votre fidélité à mes côtés depuis 3 ans, je vous remercie très vivement. Sans vous, nous ne pouvons rien !

Cécile Klinguer

LONS-LE-SAUNIER Solidarité

Les Jurassiens ont envie « d'Ajir » pour les réfugiés

L'association Ajir vient en aide aux réfugiés. Depuis 2016, ils ont aidé plusieurs personnes dans leur recherche d'emploi ou de logement.

Les adhérents de l'association Accueil jurassien intercommunautaire de réfugiés (Ajir) ont rempli la grande salle du centre social, jeudi 14 mars, à l'occasion de leur assemblée générale où plusieurs Syriens ont pris la parole, dans un français hésitant, pour expliquer l'accueil qu'a reçu leur famille.

Les deux premiers sont arrivés en juillet 2016. Sami est aujourd'hui à Valence (Drôme) et travaille dans le dessin animé et Teser, plaquiste à Dijon (Côte-d'Or), va venir à Cousance pour se rapprocher de sa famille qui vit à Lons. Iness, arrivée en septembre 2016 avec sa famille, est très épanouie dans sa formation de pâtisserie. Anna suit un stage. Ses

fil, après un passage au lycée Le Corbusier pour apprendre le français, sont scolarisés au lycée en 1^{re} S et en seconde. Son mari qui a participé à la construction de tours à Dubaï a travaillé un temps chez un architecte à Bletterans mais son français n'était pas suffisant pour pouvoir continuer.

L'obstacle de la langue

« C'est bien là le gros problème pour trouver du travail », a expliqué Cécile Klinguer, la présidente. « Une cinquantaine de bénévoles actifs les accompagne en partenariat avec d'autres organismes pour l'apprentissage du français, leur trouver un logement, des meubles, des vêtements, apporter un soutien financier et les aider pour les démarches administratives à la CAF, à Pôle emploi... »

« Ils ont tout laissé derrière eux. Nous voulons les accueillir comme nous aimerions être accueillis, dans les mêmes circonstances. »



Sarah arrivée en mars 2017 après avoir travaillé à Dole vient d'être embauchée pour six mois par le CCAS de Lons. Photo Jean-Paul BARTHELET

Elle a également rappelé que « les réfugiés qui touchent l'ADA, l'Allocation demandeur d'asile, ne reçoivent que 406 euros par mois ou 206 euros s'ils sont logés ».

Ajir soutient aussi les petits collectifs locaux qui aident les familles qui ont reçu une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) et ceux qui aident les jeu-



« Nous voulons les accueillir comme nous aimerions être accueillis. »

Cécile Klinguer, présidente d'Ajir

nes qui ne sont pas reconnus comme mineurs isolés.

Contact au 06.65.50.74.56 ou sur ajir39.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE MARS 2019



Luttons contre les "fake-news" qui circulent au sujet des demandeurs d'asile.

Il a été dit récemment: « Est-il normal qu'un migrant fraîchement débarqué puisse toucher davantage qu'un retraité modeste qui a travaillé et cotisé toute sa vie ? »

Qu'en est-il ?

Un demandeur d'asile perçoit actuellement (une fois sa demande faite) **204 €/mois** si un logement lui est proposé ou **406 € s'il n'est pas logé, montant dégressif** pour 2, 3 personnes et plus.

Rappelons que le minimum vieillesse est aujourd'hui de 868 €, soit plus du double.

N'hésitons pas à lutter contre ces fake-news qui déstabilisent parfois des personnes de bonne volonté.

RAPPORT MORAL :

Revenons un peu sur la genèse de l'association pour ceux qui nous ont rejoints depuis peu.

C'est suite à l'appel de la Fédération d'Entraide Protestante (FEP) du Grand Est pour accueillir des réfugiés syriens que plusieurs d'entre nous se sont réunis pour réfléchir à la façon de répondre à cet appel.

Très vite, l'évidence de créer une association s'est imposés, afin d'être plus efficaces d'une part et plus crédibles face aux administrations, d'autre part.

La FEP nous a ensuite demandé rapidement d'accueillir Sami et

Teser, deux réfugiés syriens "à la rue" à Strasbourg. **C'était en Juillet 2016.**

S'ils n'étaient pas présents lors de cette Assemblée Générale, c'est que tous deux ont aujourd'hui pris leur envol, pour notre plus grande joie. Nous en parlerons un peu plus loin.

Tout s'est ensuite enchainé assez rapidement, Sami et Teser nous demandant d'accueillir familles et amis et la FEP nous lançant d'autres appels.

A ce jour, AJIR a accueilli 20 personnes directement, c'est à dire avec le souci de gérer leur parcours administratif et social de A à Z (logement, droits, formation, travail, etc...)

**N'oublions jamais
qu'on ne quitte pas
son pays, ses amis, sa
famille, son statut
social, pour le plaisir.**

Puis, un peu malgré nous, notre action s'est élargie face à de nombreux SOS reçus ici ou là. Il s'agit souvent de collectifs qui se sont mobilisés autour d'une famille et qui ont besoin de soutien, ou d'autres associations qui souhaitent un partenariat parce qu'à plusieurs, on est plus efficaces.

Hélas, nous n'avons pas réponse à tout et il nous arrive bien souvent d'être très démunis pour répondre à certaines détresses, en particulier le très gros problème des jeunes non reconnus mineurs et qui font appel de cette décision. Durant cette période, ils ne sont ni majeurs ni mineurs et sont bien souvent livrés à eux-mêmes.

En 2018, nous comptons environ 200 adhérents. Mais ce sont près de 500 personnes qui nous soutiennent d'une façon ou d'une autre.

Parmi ceux-là, une cinquantaine de bénévoles sont très actifs et indispensables à la vie de l'association. Ce sont eux qui, presque quotidiennement, accompagnent les personnes accueillies : il s'agit d'accompagner dans les démarches administratives (Préfecture, CAF, CMU, Pôle-Emploi...) d'être attentif au suivi médical, d'accompagner pour les courses et les nombreux rendez-vous, d'aider aux cours de français, etc....

RAPPORT D'ACTIVITÉS:

Rapide tour d'horizon de nos "accueillis"

- **Sami et Teser** : (arrivés en Juillet 2016)

Tous deux suivent leur route professionnelle, l'un à Valence, l'autre dans le Jura maintenant. En effet, Teser, après avoir travaillé plus d'un an dans une entreprise à Dijon et beaucoup souffert de racisme, est revenu dans le Jura, embauché par une entreprise de maçonnerie amie.

Il est dans l'attente d'un logement HLM sur le secteur de Beaufort-Orbagna.

On peut toujours compter sur Teser quand on a besoin de "gros bras". Un grand merci à lui !

- **Souhaiela, Iness et ses deux enfants** : (arrivés en Septembre 2016)

Souhaiela a pris la parole durant cette Assemblée Générale, prouvant ainsi ses progrès en français et son épanouissement qui fait plaisir.

Isabelle Herbert qui accompagne Iness dans sa formation en vue d'un CAP en pâtisserie, nous a dit son courage et sa détermination pour parvenir à ses fins. En stage à Hyper U,



elle n'a pas hésité à partir travailler à 4h30 du matin en vélo, preuve de sa volonté... BRAVO Iness ! Ses deux garçons, Avraz et Minass continuent leur vie de petits garçons avec une belle intégration

- **Intwanet, Sarah et Maream** (arrivées en Mars 2017)

Il manquait Maream à cette Assemblée Générale... et pour cause !... puisqu'un événement imprévu est intervenu : l'amour...

Et Maream a rejoint celui qu'elle aime... en Suède, où elle travaille comme jeune fille au pair depuis janvier dernier. Nous lui souhaitons d'être heureuse !

Intwanet et Sarah ont toutes deux pris la parole. Intwanet très épanouie et Sarah partageant ses expériences de l'année 2018 et la nouveauté de 2019 :

en 2018, elle a travaillé plusieurs mois au sein de la Communauté de l'Arche de Dole, auprès de personnes porteuses d'un handicap mental.

Depuis la mi-février, elle est embauchée par le CCAS de Lons-le-Saunier comme interprète auprès des familles réfugiées. Quel beau chemin !...

- **La famille de Sami** (arrivée en Septembre 2017)

Bassam qui a fêté ses 65 ans bénéficie aujourd'hui de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées). Avec Sabah, sa femme, ils ont tous deux suivi les cours de français imposés par l'OFII.

Saousan suit une formation de français proposée par Pôle-emploi. Ella a fait un stage à l'école de Montmorot et a passé avec succès son B1. Bravo !

Hussam, Ibtisam, Walid et Rimas ont eu la visite d'une journaliste de Voix du Jura qui a fait un bel article sur eux. (ci-dessous).

- La famille de Teser (arrivée en Mars 2018)

Hanaa a suivi des cours de français avec un stage en école maternelle et Jamil suit également des cours.

Les garçons, Majd et Maher continuent leur scolarité au lycée Jean-Michel. Ils sont toujours prêts rendre des services pour l'association. Un grand merci à eux !

Nous continuons d'apporter notre soutien à des collectifs ou des

individuels, dans la mesure de nos moyens.

Ainsi, nous avons mis le logement de Conliège à disposition du collectif qui soutient la famille ALI AKHTER dans ses démarches pour obtenir le statut de réfugié. Nous soutenons également Ahmed en attente de la décision de l'OFPRA qui se fait longuement attendre.

RÉFUGIÉS. À Montmorot, la famille Al Omari mobilisée pour apprendre le français

Hussam et Ibtisam Al Omari sont des réfugiés syriens installés avec leurs enfants à Montmorot depuis septembre 2017. L'objectif des parents est avant tout de maîtriser la langue française.

Hussam Al Omari était gestionnaire d'une chaîne de magasins de prêt-à-porter. Son épouse Ibtisam était greffière. C'était dans leur vie d'avant, lorsqu'ils vivaient à Damas. Avec leurs enfants Walib et Rimas, ils ont quitté la Syrie, via Beyrouth, en septembre 2017. Ils ont fui la guerre. « À l'école, j'ai vu une bombe exploser », raconte entre autres Walib. Chez le grand-père, aussi, une roquette a traversé la maison. La mort, les blessés, la peur marquaient le quotidien. En rejoignant son frère Sami, arrivé en juillet 2016 à Montmorot, Ibtisam a voulu, dit-elle, « mettre mes enfants et mon mari à l'abri ». Première impression : « J'ai été très contente de revoir mon frère que je n'avais pas vu depuis six ans. » Le couple et ses enfants sont arrivés avec les parents d'Ibtisam, Bassam et Sabah Dayoub, et sa sœur Saousan.



La jeune Rimas, entourée de ses parents et de son frère, est fière de montrer à Cécile Klinguer, présidente de l'association Ajir, son travail réalisé à l'école.

« Merci »

Les sept membres de la famille ont été hébergés dans une même maison prêtée par la commune de Montmorot. En mai 2018, Hussam, Ibtisam et leurs enfants ont intégré leur propre logement, toujours à Montmorot. Ils ont pris en même temps leur autonomie, par l'intermédiaire du RSA, de l'aide au logement et des allocations familiales, payant désormais un loyer. N'ayant plus d'argent, celui dont ils disposaient ayant servi à financer le départ de Syrie, ils ont été aidés par Ajir

(Accueil jurassien intercommunautaire de réfugiés) en ce qui concerne l'équipement de l'appartement. « Tout a été donné, nous disposons d'un fichier de 500 personnes », indique Cécile Klinguer, présidente de l'association. Les bénévoles se sont également mobilisés pour épauler Hussam et Ibtisam Al Omari en ce qui concerne les papiers, les cours de français, le bricolage... Et ils continuent à intervenir. Sept à huit personnes sont ainsi mobilisées autour d'un « veilleur » pour prendre soin de ces nouveaux habitants

de Montmorot. « C'est une grande famille avec Ajir », exprime M. Al Omari qui, avec son épouse, se confond en remerciements auprès de tous ceux qui les aident ou les ont aidés. « Nous sommes très contents ».

7 heures de français par semaine

Pour l'instant, l'objectif de Hussam et Ibtisam Al Omari est la maîtrise de la langue française, la condition pour franchir l'étape suivante : trouver un emploi. M. Al Omari, fort de son expé-

rience, aimerait continuer à travailler dans le commerce. Quant à son épouse, elle sait qu'elle ne pourra plus exercer comme greffière, mais le fait d'avoir été impliquée au centre de loisirs de Montmorot l'inciterait à s'occuper d'enfants.

Les parents de Walib et Rimas suivent donc des cours. « J'apprends le français à la Maison commune à Lons », précise Mme Al Omari, à raison de sept heures par semaine. Son mari va poursuivre avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration l'apprentissage qu'il

a commencé, soit une centaine d'heures de cours. Pour l'instant, Walib, bientôt 12 ans, en classe de 6^e à Lons, se fait volontiers interprète lorsque ses parents butent sur quelque mot à exprimer en français. D'ailleurs, en famille, on parle la langue.

Rimas, 7 ans, en CE1 à l'école de Montmorot, est elle aussi à l'aise pour s'adresser à ses interlocuteurs dans la langue de Molière. Une petite fille pétillante qui présente volontiers son nounours Elisa, et aimerait beaucoup avoir un chat...

Annick Cousin

NOUVEL ENGAGEMENT D'AJIR en 2019

Travail en partenariat



SOLIHA S'ENGAGE POUR L'ACCUEIL ET LE RELOGEMENT DES FAMILLES REFUGIEES

Le Ministère de l'intérieur et l'Union européenne (UE) ont lancé en mai 2016 le « Programme de réinstallation », dispositif d'accueil et d'intégration qui a pour objectif de contribuer à l'action de l'Union européenne en matière de protection internationale des réfugiés.



La spécificité de ce dispositif repose sur l'orientation des réfugiés vers un logement pérenne dès leur arrivée en France. Les familles jouissent du statut de réfugiés avant même leur arrivée sur le territoire. **Ils peuvent ainsi bénéficier très rapidement d'un accueil et d'un accom-**

pagnement global dont l'objectif est leur installation complète et durable dans le logement : acheminement en présence d'un accompagnateur depuis le lieu d'arrivée en France vers la ville d'accueil, accès direct au logement, ameublement et installation, un accompagnement social sur une période moyenne de 12 mois, aide aux démarches administratives, à l'accès à l'emploi, aux soins et à l'apprentissage du français.

Ce programme est cofinancé par l'État et l'UE, via le Fonds asile migration intégration (FAMI) en coopération avec le Haut comité pour les réfugiés des nations unies (HCR). Dans ce cadre, **la France s'est**

engagée à accueillir, sur la période 2018/2019, 10 000 personnes, soit 7000 syriens et 3000 subsahariens.

C'est dans ce cadre que SOLIHA Jura nous a contactés pour être partenaires dans ce projet.

Ils comptent sur notre réseau et notre expérience pour les aider à accueillir au mieux ces familles de "réinstallés" qui arrivent de camps de réfugiés (Liban, Turquie ou Jordanie), choisis parmi les plus vulnérables.

De la même manière, ils ont également fait appel au CCAS de Lons.

Nos rôles respectifs :

- Soliha met à disposition les logements et reste le responsable de cet accueil
 - Le CCAS se charge du suivi social et administratif.
- A noter que c'est dans ce cadre que Sarah a été embauchée.
- AJIR meuble les logements dans la mesure de ses moyens et met en place une équipe de bénévoles autour de chaque famille avec un "veilleur" chargé, comme son nom l'indique si bien, de "veiller" sur les besoins de cette famille.



Dans ce cadre, quatre familles (20 personnes) ont déjà été accueillies en 3 mois :

- deux familles à Sellières
- une famille à Perrigny
- une famille à Lons.

Ce fut un **très gros travail** d'installation. Merci à tous les "gros bras" qui y ont participé.
Un merci tout particulier à **Teser, Majd et Maher** sans qui nous aurions eu, certains jours, bien du mal !



Et ce qui est merveilleux, c'est que Hanaa et Intwanet ont accepté de faire partie de l'équipe de bénévoles autour de la famille qui vient d'arriver à Lons. Preuve – s'il en fallait ! – qu'elles ont compris l'esprit d'AJIR. Et c'est une grande joie !



Le point sur l'accueil à Champagnole

Le comité de pilotage du collectif de Champagnole (tout à fait autonome par rapport à AJIR mais que nous soutenons logistiquement) se réunit presque tous les mois pour mettre en place des actions favorisant une bonne intégration des familles migrantes installées à Champagnole.

Régulièrement des mails ont été envoyés pour informer, inviter, solliciter, participer... repas solidaire, projection de film, vente de gâteaux sur le marché, ramasse de mobilier, concert.



En un an, beaucoup de choses se sont passées pour ces cinq familles et les trois hommes afghans.

Trois familles ont obtenu un titre de séjour et de travail. Celles-ci et les trois hommes afghans ont désormais le droit de résider et de travailler. Ils ont de ce fait tous du travail. Pour une famille encore, ce titre est "en bonne voie". Ayant trouvé du travail, le dossier est entre les mains de l'administration départementale.

Ceci n'a été possible que par les efforts que ces personnes ont faits pour s'intégrer, comprendre et se faire

comprendre. On ne trouve pas de travail sinon !

Le collectif a donc engagé ses actions dans les domaines aussi variés que les démarches administratives, l'apprentissage du français (jusqu'à une à 2 heures de cours individuels par jour par 17 intervenants), la recherche active de travail, les rencontres amicales, le soutien financier, la recherche de voiture, de logement et de mobilier, l'aide à l'installation.

Des membres du collectif ont accompagné les familles dans ces différents domaines grâce à la mobilisation de tous et aux soutiens financiers (ponctuels ou réguliers) d'un bon nombre de champagnolais.

Au nom des familles, nous remercions tous ceux qui nous ont permis de mettre tout cela en œuvre.

Tout n'est pas résolu pour autant. Il reste des incertitudes, des inquiétudes, des besoins... à titre d'exemple nous devons accompagner plusieurs dans le passage du permis de conduire (leur titre national n'est pas reconnu en France pour les afghans et les albanais). Nous pouvons aussi progresser dans la connaissance mutuelle ; comment ne pas répondre quand un migrant vous dit : « ma famille, elle est ici à Champagnole » ?

“Ma famille, elle est ici à Champagnole“

Un livre à découvrir... à lire et à offrir...

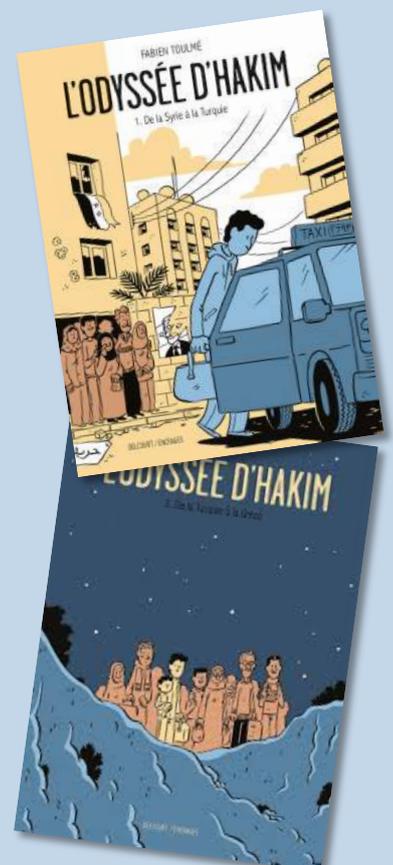
L'histoire vraie d'un homme qui a dû tout quitter : sa famille, ses amis, sa propre entreprise... parce que la guerre éclatait, parce qu'on l'avait torturé, parce que le pays voisin semblait pouvoir lui offrir un avenir et la sécurité.

Un récit du réel, entre espoir et violence, qui raconte comment la guerre vous force à abandonner votre terre, ceux que vous aimez et fait de vous un réfugié.

Un témoignage puissant, touchant, sur ce que c'est d'être humain dans un monde qui oublie parfois de l'être.

Un livre-BD en trois tomes :

- de la Syrie à la Turquie (paru en 2018)
- de la Turquie à la Grèce (à paraître en Juin 2019)
- de la Grèce à la France



BILAN DU TRÉSORIER

En 2018, les dons et cotisations se sont montés à près de 59 000 € pour 200 donateurs... (45 000 € en 2017). **C'est grâce à vous tous que cela a été possible.**

Avec les frais pris en comptes par certains d'entre vous et non remboursés, donc passés en dons (comme les frais kilométriques par exemple) (4 200 €), les actions et les ventes de produits (4 900 €), c'est un budget de l'ordre de 68 000 € que le bureau de l'association a eu à gérer. Chaque dépense est mesurée en fonction des besoins, chaque famille accueillie est aidée en fonction de ce qu'elle perçoit (ou pas !) des services de l'état.

Face à ces 68 000 € de produits, nous avons eu 64 000 € de dépenses, aussi bien dans **l'aide à l'installation, l'aide alimentaire, l'aide juridique**,... Les frais généraux de l'association représentent 1 512 € soit 2,2% des produits. C'est extrêmement faible. Mais même ces frais généraux de 2.2% ne sont pas pris sur les dons et cotisations. Des

actions sont menées qui ont permis de les financer : petit marché de Verges en Juillet et marché de Noël en décembre.

Nous terminons l'année avec un solde positif sur l'exercice de près de 4 000 €. Ce solde se rajoute à la trésorerie de l'association pour se monter à 20 470 € maintenant.

Nous pouvons assumer des dépenses importantes... ce que nous avons fait en ce début d'année 2019 en aidant à l'acquisition d'une voiture pour une famille (don pour $\frac{1}{4}$, prêt pour $\frac{3}{4}$), en assurant les frais de réparation, de contrôle technique et de carte grise pour une autre voiture donnée à une autre famille. Ces voitures sont, vous le savez, des outils indispensables au travail et à l'indépendance financière.

Nous avons également participé largement à l'installation des familles arrivant à Sellières, Perrigny et Lons, rue Sébile.

Nous constatons une forte augmentation "d'activité financière"



sur Champagnole et Salins, liée à des besoins d'assistance plus importants.

Grâce à tous vos efforts, qu'ils soient financiers ou de temps donné, toutes ces familles sur Lons, Champagnole, Salins, Moirans, et maintenant aussi, Sellières et Perrigny, peuvent vivre de façon digne.



Arnaud DULONG
Trésorier



A l'issue de cette Assemblée Générale, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Puis il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration.

Étaient sortants: Arnaud DULONG, André JANTET, Bernard LACROIX, Dominique CHARLOT.
Proposent leur candidature au nouveau Conseil d'Administration : Arnaud DULONG, André JANTET, Bernard LACROIX, Marianne STIRNEMANN, Jérôme VIDAL, Dominique CHARLOT.

Ces 6 candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose donc de 15 membres : Jacqueline BILLET, Richard BLUM, Jean-Marie BOUHANS, Dominique CHARLOT, Aude DULONG, Arnaud DULONG, Joëlle FABRY, Patrick GAUDIN, André JANTET, Cécile KLINGUER, Jean-Noël KLINGUER, Bernard LACROIX, Béatrice SOURICE, Marianne STRINEMANN, Jérôme VIDAL.

Le bureau 2019 d'AJIR, composé à l'issue de l'AG est le suivant :

Cécile KLINGUER : Présidente / Aude DULONG : Vice présidente / Béatrice SOURICE : Secrétaire / Marianne STIRNEMANN : Secrétaire adjointe / Arnaud DULONG : Trésorier



Rappel montants de cotisations 2019 : 20 €/personne – 30 €/couple

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège Social : 24, place Bichat - 39000 LONS-LE-SAUNIER

Adresse de contact : AJIR - 14, Lieudit Longeverne - 39190 Beaufort – 06 65 50 74 56

accueil.refugies.ajir39@gmail.com - <http://www.ajir39.fr>